

DELIBERATION
du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 28 mai 2018

Délibération n° 2018 – 28/05/2018 – 2

Conditions d'exercice du droit de suffrage des chercheurs et membres des corps d'ingénieurs, de personnels techniques et d'administration des établissements publics scientifiques et technologiques ou de tout autre établissement public de recherche, ou reconnu d'utilité publique

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation, notamment les articles D. 719-1 à D. 719-47
- VU le contrat pluriannuel sur la période 2017-2022
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne

Après en avoir délibéré

Approuve avec 31 voix pour (unanimité) :

les conditions d'exercice du droit de suffrage, annexées à la présente délibération, des chercheurs et membres des corps d'ingénieurs, de personnels techniques et d'administration des établissements publics scientifiques et technologiques ou de tout autre établissement public de recherche, ou reconnu d'utilité publique, affectés au sein de structures de recherche dont l'Université de Bourgogne assure la cotutelle avec lesdits établissements.

Dijon, le 29 mai 2018

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

P.J. : Conditions d'exercice du droit de suffrage

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Conditions d'exercice du droit de suffrage des chercheurs et membres des corps d'ingénieurs, de personnels techniques et d'administration des établissements publics scientifiques et technologiques ou de tout autre établissement public de recherche, ou reconnu d'utilité publique

Structure de recherche	Composante de vote
Agroécologie	Sciences vie terre et environnement
Archéologie, Terre, Histoire, Société (ARTEHIS)	Sciences humaines
Biochimie du peroxydase, inflammation et métabolisme lipidique (Bio-peroxIL)	Sciences vie terre et environnement
Biogéosciences	Sciences vie terre et environnement
Centre des Sciences du Gout et de l'Alimentation (CSGA)	Sciences vie terre et environnement
Centre Georges Chevrier (CGC)	Sciences humaines
Cognition, Action et Plasticité Sensomotrice (CAPS)	Sciences du sport
Institut de Chimie Moléculaire de l'Université de Bourgogne (ICMUB)	Sciences et techniques
Institut de Mathématiques de Bourgogne (IMB)	Sciences et techniques
Laboratoire d'Etude de l'Apprentissage et du Développement (LEAD)	Sciences humaines
Equipe Vision pour la roBOTique (VIBOT)	IUT du Creusot
Laboratoire d'Immunologie et d'Immunothérapie des Cancers (LIIC)	Sciences de santé
Laboratoire Interdisciplinaire Carnot de Bourgogne (ICB)	Sciences et techniques
Lipides nutrition cancer (LNC)	Sciences de santé
Théoriser et Modéliser pour Aménager (ThéMA)	Sciences humaines
Maison des Sciences de l'Homme de Dijon	Maison des Sciences de l'Homme de Dijon